

Dissimulation des répartitions

Une technique utilisée pour empêcher un biais de sélection en ne révélant pas la séquence d'affectation aux personnes affectant les participants dans des groupes d'intervention, jusqu'au moment de l'affectation. Le fait de dissimuler l'affectation empêche les chercheurs d'influencer (inconsciemment ou autrement) l'affectation des participants à un groupe d'intervention donné.

Source : Consort
<http://www.consort-statement.org/resources/glossary>